



Municipalité d'Oka

# Faits saillants du rapport financier 2019

Okoises, Okois,

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2019 de la Municipalité d'Oka, tel qu'audité par le cabinet Goudreau Poirier inc., et ce, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Ce bilan financier montre que la Municipalité d'Oka a eu des revenus et affectations de 8 334 278 \$ ainsi que des dépenses et affectations totalisant 8 266 032 \$, donnant lieu à un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 68 246 \$.

Les états financiers démontrent que le total des revenus est de 1 212 813 \$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable à l'aide financière du Ministère de la Sécurité civile pour les inondations 2019 (472 100 \$), au programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal (261 300 \$), à l'augmentation des revenus provenant d'émission d'amendes par la Sûreté du Québec (90 000 \$) ainsi qu'à l'augmentation des revenus de mutation (45 000 \$).

S'ajoutant au maintien des opérations courantes de la Municipalité, les dépenses encourues pour l'année 2019 sont de 1 144 567 \$ supérieures au montant budgété. Ceci est dû aux frais d'honoraires juridiques (52 500 \$), à la radiation de la créance à recevoir de la Maison des jeunes d'Oka (33 000 \$), aux coûts reliés aux inondations 2019 (759 000 \$), à l'affectation supplémentaire pour le pavage (54 500 \$), au coût supplémentaire en lien avec la réfection de la portion bibliothèque du bâtiment de la Mairie (22 900 \$) et à l'achat d'équipements pour la bibliothèque (27 500 \$).

Certaines variations, autant au niveau des revenus que des dépenses, sont attribuables au reclassement de l'information budgétaire afin de tenir compte de la présentation du rapport financier 2019 audité.

Au 31 décembre 2019, la Municipalité d'Oka disposait d'un surplus libre de 574 233 \$ et d'un endettement total net s'élevant à 4 891 762 \$. De plus, la municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 2 356 207 \$. Nommons entre autres :

- L'acquisition du camion auto-pompe #2 pour le Service de la sécurité incendie (541 992 \$)
- La relocalisation de la bibliothèque (496 484 \$)
- La réfection de la Mairie – fenestration et début des travaux de toiture (270 140 \$)
- La réfection routière – asphaltage et trottoirs (226 777 \$)
- L'acquisition du bâtiment de la Maison des jeunes d'Oka (140 351 \$)
- La revitalisation de l'intersection des rues de L'Annonciation et Saint-Michel (134 443 \$)
- Le remplacement de deux camions pour les Travaux publics (102 677 \$)

- Le prolongement de la rue Mathieu (79 207 \$)
- La réfection de la Mairie – portion bibliothèque (56 092 \$)
- L’entente avec la MRC de Deux-Montagnes pour l’achat d’un véhicule et d’une remorque pour la Sécurité incendie (44 086 \$)
- Le mobilier, les équipements de bureau et informatique de la bibliothèque (43 653 \$)
- L’acquisition d’une génératrice pour le Service de l’hygiène du milieu (37 179 \$)
- Les plans et devis pour la salle multifonctionnelle – portion 2019 (24 872 \$)
- L’acquisition de radiocommunication P25 pour le Service de la sécurité incendie (20 607 \$)
- Les plans et devis pour le remplacement de l’égout pluvial de la rue des Pins – portion 2019 (18 814 \$)
- L’aménagement d’une borne de recharge électrique (16 364 \$)
- Les plans et devis pour les travaux du programme AIRRL (Accélération des investissements sur le réseau routier local - volet 1) – portion 2019 (8 144 \$)

L’exercice de la présentation du rapport financier est également le moment de faire le bilan de l’année. En 2019, nous avons, entre autres réalisé :

- L’adoption de la politique Amie des Aînés
- La certification « Ville Amie des Monarques »
- La certification « Communauté bleue »
- La création de trois programmes d’aide financière (lames déchiqueteuses, composteurs, un enfant un arbre)
- L’entente intermunicipale avec Boisbriand en matière de sauvetage technique
- L’entente du Club de soccer de la Seigneurie
- L’ouverture de la bibliothèque Myra-Cree
- Le rehaussement de la webdiffusion des séances

Pour plus d’informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2019 sur notre site Web au [www.municipalite.oka.qc.ca](http://www.municipalite.oka.qc.ca) ou à visionner la présentation du Service des finances sur notre chaîne YouTube diffusée lors de la séance du Conseil municipal du 5 avril 2020.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil municipal : M. Jérémie Bourque (district des Récoltes), Mme Joëlle Larente (district de l’Abbaye), M. Jules Morin (district de la Rive), M. Steve Savard (district des Chapelles), M. Yannick Proulx (district de la Pinède) et Mme Stéphanie Larocque (district de la Pointe-aux-Anglais), pour tout le temps investi et le travail accompli. En remerciant notre directrice générale, Mme Marie Daoust, notre directeur général adjoint, M. Charles-Élie Barrette, ainsi que notre directrice des finances, Mme Annie Chardola, je tiens à adresser mes meilleures salutations à chacun des gestionnaires et tout le personnel de la Municipalité d’Oka.

Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique, où il fait bon vivre !




---

Pascal Quevillon

Maire

Présenté à l'assemblée municipale du 2 juin 2020